

Textile-Business News

La lettre mensuelle de Texaas Consulting, publiée par le CEDITH,
dédiée à la Méditerranée et à l'Océan indien

www.cedith.com

N° 16 Octobre 2007

Sommaire

	<u>Chine : la fin définitive des quotas</u>	2
	<u>Qui fournit des jeans à l'Europe ?</u>	3
	<u>Cumul pan-euromed de l'origine : extension du dispositif</u>	3
	<u>Lectra : partenariat avec les écoles et les universités</u>	4
	<u>Accord franco-chinois sur la propriété intellectuelle et la contrefaçon</u>	4
	<u>Importations européennes d'habillement</u>	5
	<u>Le marché espagnol en 2006</u>	6
	<u>Résultats de la Conférence euro-méditerranéenne R&D</u>	7
	<u>Nouvelles brèves</u>	8

Chine : la fin des quotas

Cette fois, c'est bien la fin définitive des quotas chinois !

Dans un communiqué du 9 octobre 2007, la Commission européenne a annoncé un accord avec le ministère chinois du commerce extérieur pour supprimer, au 1^{er} janvier 2008, tous les quotas qui limitent encore les exportations de textile et d'habillement de la Chine vers l'Union européenne.

Rappelons que, par dérogation aux dispositions de l'accord de l'OMC de Marrakech de 1995 qui avait décidé le démantèlement des quotas de l'Accord Multifibres, un protocole d'accord avait été conclu le 10 juin 2005 entre l'Union européenne et la Chine pour maintenir des quotas sur dix produits jusqu'à fin 2007 pour éviter une trop brusque poussée des importations chinoises sur les marchés européens.

Le nouvel accord qui vient d'intervenir prévoit la mise en place d'un système de double contrôle, pour la seule année 2008, consistant en la délivrance de licences d'exportations par la Chine et de licences d'importation par l'Union européenne, pour surveiller l'évolution des ventes chinoises ; ceci, pour huit des dix produits qui étaient encore contingentés : Il s'agit des catégories 4 (T-shirts), 5 (pullovers), 6 (pantalons), 7 (chemisiers), 26 (robes), 31 (soutiens-gorge), 20 (draps), et 115 (fils de lin ou de ramie). Les deux autres catégories 2 (Tissus de coton) et 39 (linge de table et de cuisine) sont exemptés de cette procédure de double contrôle.

Mais ce système de double contrôle ne peut, en aucune façon, limiter les importations chinoises, précise l'accord. Ainsi, la Chine va pouvoir exporter librement vers l'Europe et exercer encore plus sa domination sur les marchés. Mais il ne faut pas s'en inquiéter outre mesure....car, malgré 50 ans de protectionnisme, les marchés européens sont déjà envahis par les vêtements chinois. Avec 23,5 milliards d'euros, la Chine est le premier fournisseur de l'Europe, tant en textile qu'en habillement. 4,8 milliards d'euros et 18,7 milliards en habillement

Performances de la Chine en Europe en 2006

Catégories	Produits	Rang	1000 euros	Quantités
Cat 4	T-shirts	3	942 917	309 486
Cat 5	Pullovers	1	1 314 913	163 239
Cat 6	Pantalons tissés	2	1 355 185	223 168
Cat ex 6	Jeans en denim	3	319 113	58 941
Cat 7	Chemisiers	4	307 874	58 800
Cat 8	Chemises	1	555 836	165 812
Cat 13	Slips, culottes	1	787 789	1 311 120
Cat 14	Manteaux, impers H	1	274 259	33 411
Cat 15	Manteaux, impers, vestes F	1	1 019 805	115 432
Cat 16	Costumes H	1	313 509	24 360
Cat 17	Vestes, vestons H	1	182 166	17 660
Cat 21	Parkas, anoraks	1	2 166 491	271 623
Cat 26	Robes	1	229 386	18 004
Cat 27	Jupes	1	573 729	122 748
Cat 31	Soutiens-gorge	1	401 388	167 602
Cat 72	Maillots de bain	1	372 355	170 438
Cat 73	Trainings	1	234 299	67 015
Cat 76	Vêts de travail	1	304 152	47 888

Source : JF Limantour/Eurostat

Sur les 18 principaux articles d'habillement, la Chine arrive 14 en première position comme fournisseur de l'Union européenne. Avec la suppression des derniers quotas au 1^{er} janvier 2008, la Chine sera en première position pour 18 produits sur 18 ; n'en doutons pas !

Qui fournit des jeans à l'Europe ?

En 2006, les 25 pays de l'Union européenne ont importé 383 millions de jeans en denim.

Quatre pays méditerranéens figurent parmi les quinze premiers fournisseurs

- la Turquie, incontestable n° 1 avec près du quart du marché
- la Tunisie, 4^{ème} fournisseur avec 11 % des importations en valeur
- le Maroc, 6^{ème} fournisseur avec 5,6 % des importations
- l'Egypte, 13^{ème} avec 1,1 %

Cat Ex 6: Jeans en denim					Prix moyen
Rang	Fournisseurs	Valeur		Quantités	
		1000 euros	%	1000 pièces	euros
1	Turquie	603 870	22,8%	47 159	12,8
2	Bangladesh	341 011	12,9%	84 926	4,0
3	Chine	319 113	12,0%	58 941	5,4
4	Tunisie	294 893	11,1%	21 417	13,8
5	Pakistan	182 681	6,9%	34 928	5,2
6	Hong Kong	175 008	6,6%	29 182	6,0
7	Maroc	148 063	5,6%	14 169	10,4
8	Roumanie	96 207	3,6%	6 751	14,3
9	U.S.A	67 483	2,5%	1 420	47,5
10	Inde	58 148	2,2%	6 736	8,6
11	Macao	50 088	1,9%	7 841	6,4
12	Indonésie	42 620	1,6%	12 430	3,4
13	Egypte	35 493	1,3%	2 997	11,8
14	Thaïlande	28 595	1,1%	5 221	5,5
15	Sri Lanka	21 494	0,8%	3 918	5,5
	EXTRA EU25	2 650 644	100,0%	383 481	6,9

Source : JF Limantour / Eurostat

Alors que le prix moyen des jeans importés est de 6,9 euros, celui des fournisseurs méditerranéens est beaucoup plus élevé : 12,8 euros pour la Turquie ; 13,8 euros pour la Tunisie ; 10,4 euros pour le Maroc et 11,8 euros pour l'Egypte, ce qui illustre leur stratégie de valeur ajoutée et de production moyen/haut de gamme.

A l'inverse, les gros fournisseurs asiatiques vendent des produits bas de gamme à 4 ou 5 euros pièces.

En 2006, la Chine « n'est que » le 4^{ème} fournisseur. Avec l'abolition définitive des quotas au 1^{er} janvier 2008, elle devrait rapidement prendre la première place, évolution qui se fera au détriment des autres exportateurs asiatiques.

Cumul pan-euromed de l'origine : extension du dispositif

La Commission européenne a publié au Journal Officiel C 229 du 29 septembre 2007 une nouvelle note concernant les dates d'application des protocoles d'origine prévoyant le cumul diagonal dans la zone pan-euro-méditerranéenne.

Par rapport à la précédente, cette note intègre des possibilités de cumul entre :

- l'Egypte et les pays de l'EFTA : Suisse, Islande, Liechtenstein, Norvège
- La Jordanie et les pays de l'EFTA : Suisse, Islande, Liechtenstein, Norvège

Rappelons que ce dispositif permet notamment aux confectionneurs méditerranéens d'exporter à droits nuls vers l'Union européenne des vêtements fabriqués à partir de tissus originaires de pays de la zone euromed, à condition qu'il y ait un accord bilatéral préférentiel entre le pays d'origine du tissu et celui dans lequel est fabriqué le vêtement.

Lectra : partenariat avec les écoles et les universités

Lectra, numéro un mondial des solutions technologiques intégrées pour les industries utilisatrices de matières souples, renforce ses partenariats avec l'enseignement supérieur en lançant un nouveau programme mondial destiné aux écoles et aux universités qui forment les professionnels de la mode de demain.

Ce programme de partenariat, qui a déjà séduit plusieurs écoles, a été conçu pour permettre aux établissements d'enseignement de la mode de rester à la pointe de la technologie, promouvoir les échanges avec les experts Lectra et permettre aux étudiants d'acquérir une première expérience professionnelle.

Lectra soutient activement l'enseignement depuis plusieurs années en offrant l'utilisation de ses technologies et son expertise. A ce jour, plus de 660 écoles et universités spécialisées dans la mode à travers le monde les ont intégrés à leurs programmes d'études.

Avec ce nouveau programme de partenariat, Lectra intensifie son soutien aux futurs professionnels de la mode. En effet, en leur permettant d'améliorer leurs connaissances du marché et des technologies, Lectra leur fournit le savoir-faire et les compétences nécessaires pour réussir grâce au partage de leurs expériences et de leurs recherches lors de réunions et séminaires.

Outre l'opportunité qui leur est offerte d'utiliser les logiciels Lectra, les étudiants peuvent également bénéficier de stages au sein de la R&D, du marketing et auprès d'experts, dans leur propre pays ou à l'étranger. De plus, ils peuvent participer à des séminaires et recevoir une aide sous forme de sponsoring pour leurs projets de fin d'études.

Trois niveaux de partenariat ont été définis dans le but de couvrir les besoins et les attentes de tous les partenaires, selon leurs activités, leurs programmes d'études, leurs spécificités et le niveau d'implication souhaité.

Le premier niveau fournit aux institutions une utilisation gratuite des licences logicielles Lectra. Le deuxième niveau offre aux étudiants une occasion de bénéficier d'un soutien tout au long de leur cursus, ainsi que d'un sponsoring pour leurs projets de fin d'études. Le niveau supérieur implique un engagement plus fort à la fois de Lectra et de son partenaire.

En créant des réseaux d'échanges solides, il permet aux deux parties de bénéficier de ce partage d'expériences et de savoir-faire. De plus, Lectra offre une série d'avantages supplémentaires pour aider les étudiants tout au long de leur cursus et leur permettre de promouvoir leur travail auprès des professionnels.

De nombreux contrats ont déjà été signés dans le monde, notamment des partenariats de niveau supérieur avec le *Royal College of Art*, *De Montfort University* et *Manchester University* au Royaume-Uni, *l'Instituto Carlo Secoli* et *l'Università di Urbino* en Italie, *Donghua University* en Chine ainsi que *Central Michigan University* aux Etats-Unis.

Accord franco-chinois sur la propriété intellectuelle et la contrefaçon

L'Union française des industries textiles (UIT) a annoncé mercredi 19 septembre avoir signé deux protocoles d'accords avec son homologue chinoise (China national textile and apparel council-CNTAC) et la Chambre de commerce chinoise (China chamber of commerce for import

and export of textiles-CCCIET) pour renforcer les droits de propriété intellectuelle dans les deux pays et lutter ainsi contre la contrefaçon.

A travers ces textes, les signataires s'engagent à faire "pression auprès des institutions compétentes pour obtenir une réduction du délai et des coûts d'enregistrement des marques, dessins et modèles et brevets".

L'UIT, le CNTAC et la CCCIET se promettent également "assistance mutuelle concernant les démarches à effectuer dans les deux pays pour la protection des droits de propriété intellectuelle" ainsi que la "mise en relation de leurs avocats respectifs".

"Toute infraction aux droits de propriété intellectuelle, impliquant des sociétés chinoises et françaises adhérentes, sera portée à la connaissance des signataires, notamment dans les foires ou salons" et "le règlement des litiges sera résolu de manière amiable ou par voie de l'arbitrage", prévoient encore ces accords.

Importations européennes d'habillement

Importations européennes d'habillement des 7 premiers mois de 2007

Pays	Rang	7 premiers mois 2006		7 premiers mois 2007		2007/2006
		1000 euros	%	1000 euros	%	%
Chine	1	9 394 371	30,2	11 886 374	36,1	+26,5
Turquie	2	4 908 476	15,8	5 322 341	16,2	+8,4
Inde	3	2 500 558	8,0	2 508 106	7,6	+0,3
Bangladesh	4	2 598 146	8,4	2 500 850	7,6	-3,7
Tunisie	5	1 510 194	4,9	1 634 890	5,0	+8,3
Maroc	6	1 411 755	4,5	1 483 605	4,5	+5,1
Hong Kong	7	1 658 368	5,3	748 210	2,3	-54,9
Indonésie	8	800 937	2,6	651 155	2,0	-18,7
Sri Lanka	9	548 013	1,8	589 860	1,8	+7,6
Vietnam	10	539 832	1,7	589 642	1,8	+9,2
Pakistan	11	537 116	1,7	541 110	1,6	+0,7
Thaïlande	12	505 436	1,6	456 320	1,4	-9,7
Ile Maurice	13	280 770	0,9	274 846	0,8	-2,1
Macédoine	14	185 609	0,6	261 918	0,8	+41,1
Cambodge	15	274 687	0,9	246 643	0,8	-10,2
Egypte	16	224 112	0,7	236 957	0,7	+5,7
Ukraine	17	228 240	0,7	213 998	0,7	-6,2
Serbie	18	120 822	0,4	152 209	0,5	+26,0
Malaisie	19	181 369	0,6	126 337	0,4	-30,3
Albanie	20	72 803	0,2	92 331	0,3	+26,8
EXTRA-E27		31 110 825	100,0	32 910 701	100,0	5,8

Source : CEDITH / Eurostat

Au cours des sept premiers mois de 2007, les importations européennes d'habillement ont progressé modérément de + 5,8 % par rapport aux sept premiers mois de 2006. Premier fournisseur avec 11,9 milliards d'euros en sept mois, la Chine est aussi un des pays qui augmentent le plus rapidement leurs ventes vers l'Union européenne : + 26,5 % ! Cette très forte progression chinoise se fait au détriment de Hong Kong (-54,9%) qui joue essentiellement un rôle commercial ainsi que du Bangladesh (-3,7%) et de la Thaïlande

(-9,7%) ; mais d'autres grands pays asiatiques comme l'Inde (+0,3%) subissent également les effets de la concurrence de la Chine.

L'autre principal enseignement est la confirmation de la bonne résistance des pays méditerranéens, grâce à un bon positionnement en circuit court et à des efforts constants de compétitivité globale :

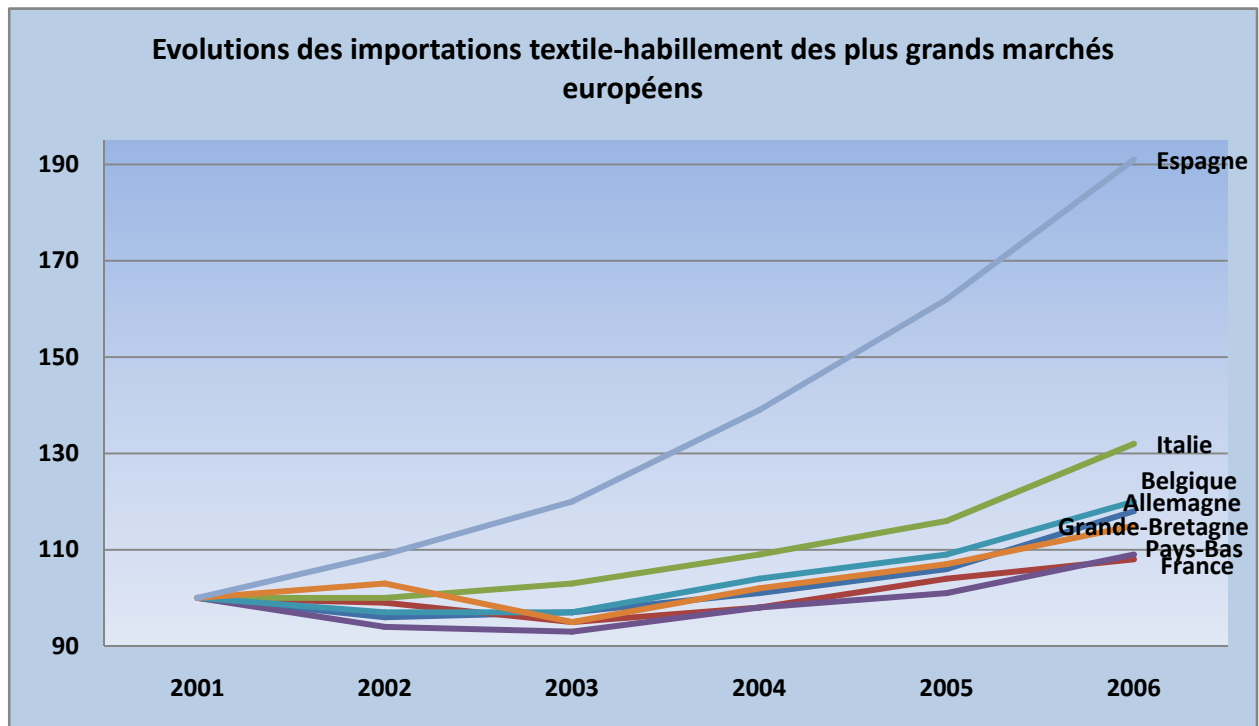
- La Turquie, qui demeure le second fournisseur textile-habillement de l'Europe avec des exportations semestrielles de 5,3 milliards d'euros, progresse de + 8,4 %.
- La Tunisie revient au 5^{ème} rang avec une augmentation de ses exportations de + 8,3 %, à 1,6 milliards d'euros
- Le Maroc, avec 1,5 milliards d'euros, augmente ses exportations vers l'Europe de + 5,1 %.
- L'Egypte, 16^{ème} fournisseur, poursuit sa progression sur les marchés européens avec 237 millions d'euros, à +5,7%.

Le marché espagnol en 2006

L'Espagne s'est hissée au 5^{ème} rang dans le classement des marchés européens à l'importation. Longtemps protégé, ce marché qui avait privilégié un approvisionnement national s'ouvre très rapidement depuis quelques années à l'importation, sous l'impulsion des stratégies de sourcing de ses grands distributeurs.(Induitex, Induyco, El Corte Inglés, Cortefiel, etc.). Ses importations se sont élevées à 6,1 milliards d'euros en 2006.

Au cours des cinq dernières années, les importations espagnoles ont augmenté selon un taux annuel moyen de + 13,8 %, soit un quasi doublement sur cette période.

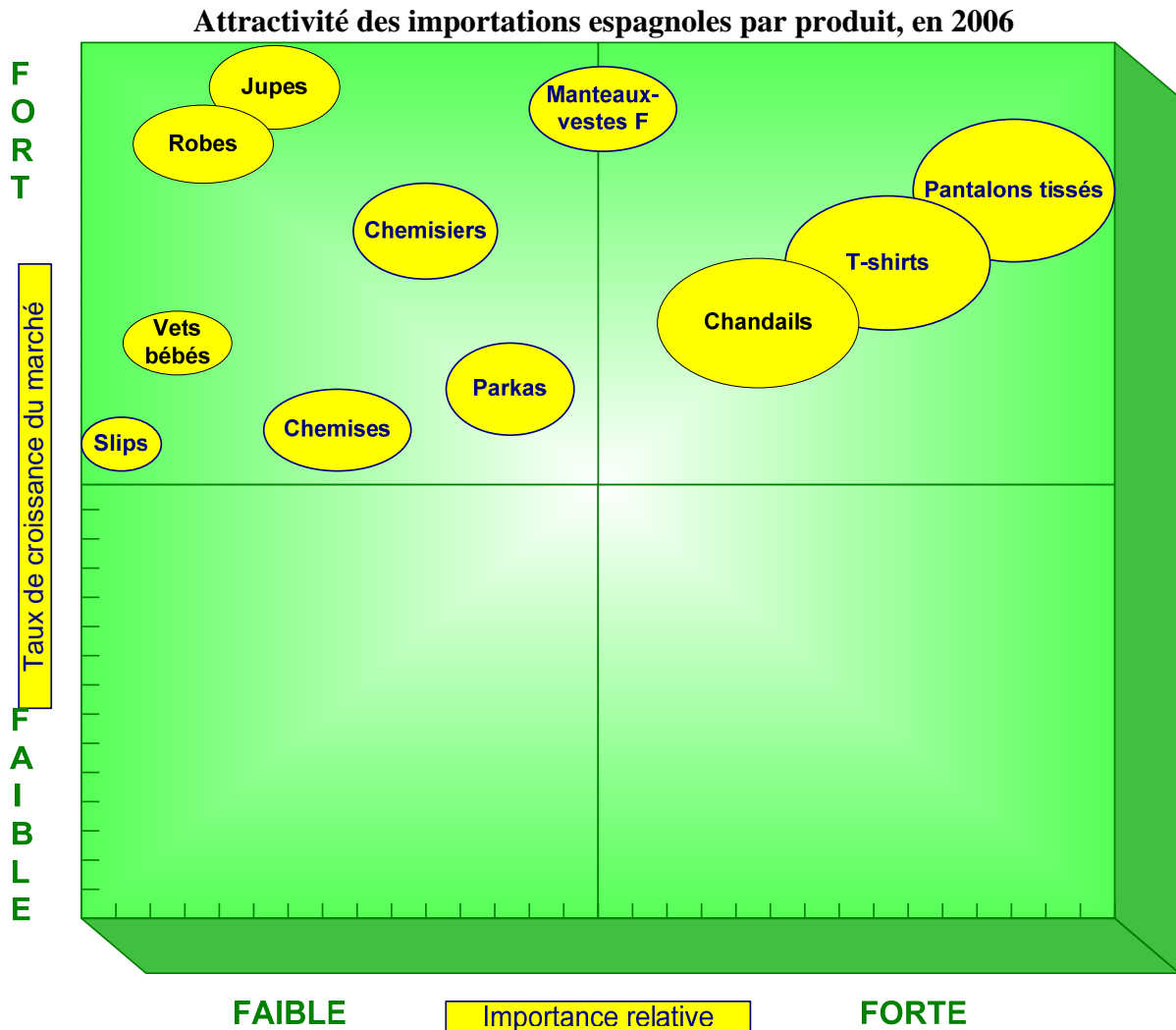
Cette évolution qui reflète la bonne santé générale de l'économie espagnole se traduit par d'importantes pertes d'emplois, par des restructurations et par des délocalisations industrielles, en particulier au profit du voisin Marocain.



Source : JF Limantour/Eurostat

En 2006, l'Espagne a importé :

- 120 millions de pantalons
- 273 millions de t-shirts
- 113 millions de chandails
- 19 millions de manteaux et vestes pour femmes
- 29 millions de parkas et anoraks
- 45 millions de chemisiers



Source : JF Limantour

Les taux de croissance annuels moyens des importations espagnoles de certains produits comme les jupes, les robes ou les manteaux et vestes pour femmes sont supérieurs à 30 % !

NB : Informations détaillées à la disposition des membres du CEDITH

R&D : Conférence euromed au Caire, les 6 et 7 septembre 2007

La Direction Générale Entreprises et Industrie de la Commission européenne, et tout particulièrement son Unité G4 Textile-Mode ont organisé les 6 et 7 septembre 2007, au Caire, une conférence sur la recherche et l'innovation textile-habillement. Cette conférence a rassemblé 150 industriels, fonctionnaires, représentants de fédérations et experts de la plupart des pays euro-méditerranéens : Algérie, Egypte, Jordanie, Maroc, Syrie,

Tunisie, Italie, Espagne, France, Allemagne, Grèce, Grande-Bretagne, Portugal, Belgique, République Tchèque, Roumanie,...

Les textes des interventions des vingt orateurs et les conclusions tirées par JF Limantour sont disponibles, en français et en anglais, sur :

http://ec.europa.eu/enterprise/textile/conf_tc200709_doc_en.htm

Nouvelles brèves

- ✚ Tunisie : Le Salon International de l'Équipement Textile et Habillement (SIET 2007) se tiendra du 27 au 30 novembre 2007, au Parc des Expositions du Kram à Tunis. Plus de 80 exposants participeront à cette manifestation qui attire plus de 5000 visiteurs professionnels. L'exposition est dédiée aux matériels et aux technologies applicables dans l'ensemble de la filière textile et habillement.
- ✚ Le 26 septembre 2007, le Centre Technique du Textile Tunisien –CETTEX- est devenu membre du Réseau Européen des Centres Techniques et Organismes de Recherche Textile –Textranet. Cette adhésion au sein de cet organisme qui réunit une trentaine d'institutions européennes permettra au secteur textile-habillement tunisien d'accélérer encore son adaptation aux nouveaux impératifs du marché international pour relever le défi de la mondialisation.
- ✚ Le chiffre d'affaires du distributeur français Camaïeu des 9 premiers mois de 2007 a augmenté de 17 %, à 448 millions d'euros. Camaïeu est composé de 599 magasins dont 160 à l'international.
- ✚ Les exportations tunisiennes de textile-habillement ont atteint 3.906 millions de dinars sur les 9 premiers mois de l'année, soit une progression de + 17,5 %. Le secteur est en forte progression sur l'ensemble des marchés européens, en particulier en Italie (+ 21,4%), en Allemagne (+23,7%), en Belgique (+17,2%), aux Pays-Bas (+19,8%) et en Espagne (+17,7%). La France (+13,6%) demeure le premier marché de la Tunisie devant l'Italie.
- ✚ Fatex et Interselection se tiendront à Paris-Nord Villepinte du 6 au 8 novembre 2007.
- ✚ Participation record à Milan au 13^{ème} Intertextmilano et 11^{ème} Ready To Show du 11 au 13 septembre 2007. Plus de 200 collections ont été présentées sur 140 stands disposés sur deux niveaux au Palazzo Delle Stelline (Milan). Cette importante manifestation a été visitée par 3.400 acheteurs dont 25 % d'étrangers. Les exposants venaient de 21 pays dont principalement la Chine, l'Inde et la Turquie. Prochaine édition : 13 au 15 février 2008
- ✚ La Commission européenne a annoncé l'ouverture d'un réexamen des mesures antidumping applicables aux importations de linge de lit originaire de l'Inde.(J.O CE du 2 octobre 2007). La Commission estime en effet que les subventions accordées aux entreprises indiennes semblent avoir considérablement diminué et, qu'en conséquence, les mesures compensatoires européennes ne se justifient peut être plus.

Publication rédigée le 13 octobre 2007 par :
Jean-François Limantour
Président du CEDITH

© La reproduction de tout ou partie de Textile-Business News est interdite, sauf autorisation expresse.